

Cadre Réservé à l'administration

Date de réception :

Saisie iMuse



DOSSIER DE CANDIDATURE

Ecoles municipales de musique de Lille

Année scolaire 2020-2021

Ecole des Bois-Blancs

7 rue Coli

03 20 08 25 00

emqboisblancs@mairie-lille.fr

Pierre Yves Gronier

Ecole de Lille-Centre

1 rue Georges Lefèvre

03 20 58 99 83

emq Lille Centre@mairie-lille.fr

Vincent Savoret

Ecole de Lille-Sud

41 rue Lazare Garreau

03 20 85 94 73

emq Lille Sud@mairie-lille.fr

Xavier Illes

Ecole de St Maurice Pellevoisin

117 rue Saint Gabriel

03 20 06 16 21

emqsaintmaurice@mairie-lille.fr

Catherine Blary

Ecole de Wazemmes

58 rue du marché

03 20 57 42 25

emqwazemmes@mairie-lille.fr

Sandrine Pinto

Faubourg des Musiques

15 avenue Verhaeren

03 20 44 89 96 (ados-adultes)

03 20 85 94 73 (enfants)

faubourgdesmusiques@mairie-lille.fr

Régis Grzeskowiak

Coordination

03 20 58 06 65

emq Lille Centre@mairie-lille.fr

Vincent Savoret

Fiche Administrative

Demande d'inscription pour l'école de Musique de

ÉLÈVE	Nom :	Date de naissance :
	Prénom :	Lieu de naissance :
		Age au 01/09/2020 :
		Sexe : Féminin Masculin
Adresse :		Téléphone domicile :
Code postal : Ville :		Portable élève :
Quartier :		E-mail élève :
Scolarité :		
Nom de l'établissement fréquenté en 2020 - 2021 :		
Ville :		
Classe 2020 -2021 :		
Parcours coordonné avec un autre établissement d'enseignement musical en 2019-2020 (à préciser obligatoirement):		
Classe à Horaires Aménagés Musique CRR		
Extra-scolaire CRR		
Autre école de musique de la Ville de Lille :		
Autre établissement		

Si élève mineur RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Mme M.	Mme M.
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Lien avec l'élève :	Lien avec l'élève :
Adresse (si différente de l'élève):	Adresse (si différente de l'élève):
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Courriel :	Courriel :
Téléphone professionnel :	Téléphone professionnel :
L'élève a-t-il des frères et sœurs inscrits dans d'autres écoles de musique de Lille y compris au CRR : OUI NON Si oui, préciser le nom des enfants et l'établissement :	

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez, vous adresser au service informatique de la mairie de Lille.

Inscription d'un élève ayant déjà pratiqué la musique

Discipline	École de musique fréquentée en 2019-2020	Groupe ou niveau 2019-2020		Inscription demandée pour 2020-2021	
		Cycle	Année	Cycle	Année
Formation musicale		Cycle	Année	Cycle	Année
Chorale		Cycle	Année	Cycle	Année
Instrument (préciser) :		Cycle	Année	Cycle	Année
Musique d'ensemble (préciser) :					

➡ Merci de fournir une attestation de l'école de musique s'il ne s'agit pas d'une école municipale lilloise.

Demande d'inscription d'un élève débutant

Formation musicale (solfège)	
Chorale :	
Instrument Vœu n° 1 : Vœu n° 2 :	
Éveil musical – Initiation	Préciser si besoin le cours spécifique souhaité :

AUTORISATIONS ET SIGNATURE

En cas d'urgence, si les responsables légaux sont injoignables, l'école peut contacter (nom et téléphone d'une personne de confiance) :

Dans le cadre des dispositions légales sur le droit à l'image, **signer impérativement le document en page 4.**

J'ai pris connaissance du règlement de l'école, des conditions d'admissions (accessibles sur demande au secrétariat) et de la grille tarifaire qui s'applique à la scolarité.

J'ai noté que les droits d'inscription et de scolarité pour l'année scolaire devront être acquittés entre le 15/11/20 et le 15/12/20.

Pièces jointes :

Une photo récente format identité

4 timbres (validité permanente) par famille (sauf pour inscription au Faubourg des Musiques)

Justificatif d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2020-2021

Justificatif de domicile si adresse de résidence différente de l'avis d'imposition

Attestation de la CAF de moins de 3 mois indiquant le quotient CAF

Dernier avis d'imposition complet (si pas d'attestation CAF)

Attestation d'instrument (en cas de prêt)

Fait à,

le

Signature des responsables légaux :

PRÊT D'INSTRUMENT

L'élève a son propre instrument : OUI NON

Si l'élève désire recevoir un instrument de la Ville de Lille en prêt, préciser lequel :

(sauf piano, harpe, guitare, flûte à bec, batterie, percussions)

➡ Le prêt d'instrument à titre gracieux est consenti dans les écoles de musique pour une période n'excédant pas la fin du 1^{er} cycle, en fonction de la disponibilité du parc instrumental. L'instrument doit être révisé par un luthier avant restitution à l'école de musique qui a rédigé le contrat de prêt. Un élève qui démissionne doit rendre son instrument au plus tard quinze jours après sa démission.

➡ A l'issue de la période de réinscription, les non réinscrits doivent rendre leurs instruments, avant la fin de l'année scolaire en cours.

➡ Le non-respect du délai de restitution de l'instrument entraînera l'émission d'un titre de recettes en Trésorerie Municipale de la valeur de rachat de l'instrument.

➡ Fournir un justificatif d'assurance pour l'instrument prêté.

Les nouveaux élèves ne sont admis que dans la limite des places disponibles.

L'inscription ne sera donc effective qu'après confirmation par l'école de musique.

La rentrée des écoles de musique est prévue le lundi 14 septembre 2020 **(sous réserve de la situation sanitaire)**.

L'élève et sa famille s'engagent à ce qu'il soit présent tout au long de l'année scolaire et intégralement à tous les cours auxquels il s'inscrit, ainsi qu'aux examens, auditions et concerts organisés par l'école ou par la Coordination des écoles de musique. Toute absence devra être justifiée par écrit.

Toute demande de dispense de cours ou de congé doit être adressée par courrier à la direction de l'école de musique concernée.

Cession de droit à l'image

Nous soussignés,

, responsables légaux de l'élève,

Ou élève majeur moi-même :

Autorise la Ville de Lille, Place Augustin Laurent, CS 30667, 59033 LILLE Cedex, par l'intermédiaire des écoles de musique de Lille (la « Ville de Lille ») à photographier et filmer notre enfant / à me photographier et me filmer pour l'année scolaire 2020/2021, dans le cadre des cours et des projets développés par les écoles de Musique de Lille, réalisés par un agent de la Ville de Lille, à la demande des écoles de musique de Lille et à utiliser son/mon image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons la Ville de Lille à fixer, reproduire, adapter et exploiter les photographies et vidéos effectuées.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information, de promotion et de communication de la Ville de Lille, auprès des différents publics, directement par la Ville de Lille, sous toute forme et tous supports matériels et immatériels, connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation de durée, intégralement et par extraits.

La Ville de Lille s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant/de l'élève majeur.

Nous garantissons que notre enfant n'est lié / je garantis que je ne suis lié par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

La présente autorisation d'exploitation du droit à l'image (de notre enfant / de moi-même) est consentie à titre gracieux et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

N'autorise pas la cession du droit à l'image de mon enfant

Signature de toutes les personnes exerçant l'autorité parentale :